



PROCES VERBAL REUNION C.A.
LE MERCREDI 08 NOVEMBRE 2023 A PLOUFRAGAN
Maison des Sports

Membres du CA présents : CLEMENT Jean-Marie, COLOMBIER Isabelle, GAUTIER Annaïg, GOMET Anne-Catherine, HERVE Régis, JOUANNET-REISENBURSCH Hélène, LE GUILLOUX Sébastien, MACE Olivier, PILOLOT Michel.

Membre du CA excusée : PRIGENT Hélène.

Ordre du jour :

- 1 – Mot du Président
 - 2 – Vote du dernier compte rendu du 06 septembre 2023
 - 3 – Vote pour l'attribution du CDCA Jeunes.
 - 4 – Intervention CTD dans les clubs
 - 5 – Tour des Commissions
 - 6 – Questions diverses
-

Début de la réunion : 18H35

1 – Mot du Président

Olivier Macé remercie les élus présents.

Les interclubs ont commencé le WE dernier. Il nous précise ensuite : « Je suis chagriné qu'un club ne fasse pas confiance à son comité et qu'il passe directement par la FFBaD, sans même passer par la Ligue. » (cf Point 4) La réponse de la Fédération va dans notre sens et nous les remercions de nous avoir mis au courant de la situation.

2 – Vote du dernier compte rendu du 6 septembre 2023

Nous échangeons sur le compte rendu de la réunion du 6 septembre. Aucune modification n'est apportée. Nous procédons au vote.

Vote N°1 :
Validation du compte rendu du 6 septembre 2023
Pour à l'unanimité

Le compte rendu du 6 septembre est donc approuvé.

3 – Vote pour l’attribution du CDCA Jeunes

Un seul club est candidat pour l’organisation du CDCA Jeunes pour le WE du 20 et 21 janvier : il s’agit du club de Quintin. Après avoir échangé, nous procédons au vote :

Vote N°2 :

Attribution du CDCA Jeunes au club de Quintin lors du WE du 20-21 janvier 2024 Pour à l’unanimité

Le CDCA est donc attribué au club de Quintin. Régis Hervé s’occupe de trouver des JA.

4 – Interventions CTD dans les clubs

Le président du club de Binic a envoyé un ticket Poona à la Fédération Française de Badminton pour savoir s’il devait licencier tous ses adhérents, comme le stipulait la convention établie avec le comité. Il interroge la nécessité de licencier tous les adhérents, même ceux qui ne bénéficient pas de l’intervention du cadre technique du département, Constantin Demoy. La Fédération, en répondant au club de Binic, a mis le comité en copie. La réponse de Monsieur Candaille (FFBaD) est très claire et rejoint le point de vue et le fonctionnement du comité : tous les adhérents du club doivent être licenciés.

Le président du comité, Olivier Macé, prendra contact avec le président du club de Binic pour savoir s’il souhaite licencier tous les adhérents de son club. Si non, l’intervention de Constantin sera annulée.

Le club de Perros-Guirec n’a aucun licencié à ce jour. Jean-Marie Clément a pourtant envoyé un document complet pour expliquer à la présidente comment faire. Problème : Constantin Demoy a commencé ses interventions (2 heures par semaine le vendredi soir). Que faire ? Jean-Marie Clément reprend contact avec elle.

5 – Tour des commissions

Commission Interclubs : La première journée est faite. Problèmes de salles avec la tempête Ciaran, car certaines salles n’étaient pas praticables. Il a fallu en trouver. Belle réactivité des clubs concernés. Quelques petits soucis de retards et d’électricité sont toutefois relevés... 3 soucis de hiérarchie : problème de centièmes sur Badnet (penser à sortir la feuille hiérarchie des joueurs et des paires pour avoir toutes les moyennes au CPPH). Badnet ne signale pas les erreurs de hiérarchie. Pour la prochaine journée, un mail sera envoyé aux capitaines pour leur montrer où se situe le document pour la hiérarchie des joueurs.

Les IC unisexe ont débuté. La deuxième journée va bientôt commencer. Une précision sera apportée au règlement pour la saison prochaine.

Les IC Vétérans. C’est en cours pour la première journée.

Commission Vétérans : L’intercomité vétérans aura lieu à Sarzeau le 26 novembre. Une première liste a été envoyée aux concernés. Les réponses devaient être données pour le vendredi 3 novembre. La liste finale a été envoyée hier aux titulaires et remplaçants sélectionnés.

Commission Matériel : Pour les maillots des vétérans, ce sera OK. C’est validé. Pour information, Yonex augmentera le prix de son tube de volants de 3€ à partir du mois de mai. Le comité partirait sur les Yonex 10 et les Yonex 20. A voir pour un stock au comité.

Commission Jeunes : TDJ : on reçoit plusieurs demandes de tournois. Un avenant va être ajouté à l’article 10 concernant le nombre de catégories autorisées en fonction du nombre de terrains lors de l’organisation de tournois doubles jeunes. Le vote sera effectué par mail. Olivier Macé se propose de faire l’avenant.

Stage jeunes : 1^{er} jour avec les poussins et les benjamins 1. Mardi et mercredi avec les benjamins 2, les minimes et les cadets. Nuit au Sacré Cœur de Saint-Brieuc pour la première fois. Le bilan financier va être effectué par Isabelle Colombier et Constantin Demoy.

TRJ Doubles : le 10 décembre. Le club de Pordic se propose de l'organiser et de décaler leur tournoi départemental jeunes au samedi 9 décembre.

TRJ Simples : le 3 mars. A ce jour, les clubs de Loudéac et de Rostrenen étaient partants.

Commission Développement : Licences : 2 003 licenciés à ce jour. 10 licences en attente. 8 clubs ont atteint leur nombre de licences. 2 records de licences : Saint-Brieuc et Guingamp. Nouveau club : Plessala. Jean-Marie Clément et Constantin Demoy iront les rencontrer. Nous sommes à 306 licences de notre record de l'année dernière.

Réunion Ligue du 24/10 : Bilan au niveau licenciation... Compo'Plumes. Reprise et collecte de volants lors des 3 Championnats de Bretagne.

Sondage GEO : Que faisons-nous ? Jean-Marie Clément contacte la Ligue pour voir s'il est possible d'organiser une formation Badnet pour les tournois privés.

Commission Communication, Animation : Jean-Marie Clément s'est renseigné auprès de la Fédération pour l'organisation des barrages ICN. Elle a répondu qu'il fallait se rapprocher des clubs de Nationale concernés en fonction des résultats. A voir avec le club de Rostrenen.

Semaine Régionale Pass'Bad d'hiver. Les documents sont mis sur le site.

Pour les JO : Proposition de faire un jeu pour les licenciés costarmoricains : « Le badminton et le parabadminton aux JO ? » A réfléchir.

Commission Finances et ressources humaines : Concernant la carte bancaire du comité, le plafond a été relevé. Les 2 comptes du comité vont être regroupés pour n'en faire qu'un seul. Et une nouvelle carte sera envoyée.

Demande de Constantin Demoy : du 20 novembre au 22 décembre, il souhaite faire un remplacement en tant que professeur d'EPS au lycée Saint-Charles à Saint-Brieuc. Après avoir pris connaissance de sa demande et après avoir échangé, nous procédons au vote.

Vote N°3 :

**Souhait de Constantin Demoy de faire un remplacement de professeur d'EPS durant 1 mois
Pour à l'unanimité**

Constantin Demoy effectuera donc cette suppléance.

Commission Corpo : 6 équipes. 1 ne s'est pas inscrite mais une nouvelle la remplace.

Prochaines réunions : le 15 décembre 2023 à 18H30

Fin de la réunion : 20H50

Anne-Catherine GOMET
La Secrétaire

Olivier MACE
Le Président